

Conseil d'établissement de la polyvalente Sainte-Thérèse

Ordre du jour
Mardi 17 mai 2022 à 19 h
à la bibliothèque

1.	Ouverture de la séance	
2.	Vérification des présences et constatation du quorum	2 min.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 17 mai 2022 ^{® (1)}	5 min.
4.	Période de questions du public	5 min.
5.	Procès-verbal de la séance du jeudi 21 avril 2022	10 min.
5.1.	Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 21 avril 2022 ^{® (1)}	
5.2.	Suivi du procès-verbal du jeudi 21 avril 2022	
6.	Points pour adoption – PST	35 min.
6.1.	Activités éducatives 2021-2022 ^{® (1)}	
6.2.	Appels de projets 2021-2022 ^{® (1)}	
6.3.	Budget initial ^{® (2)}	
6.4.	Code de vie 2022-2023 ^{® (2)}	
6.5.	Frais de programme 2022-2023 ^{® (2)}	
7.	Points de consultation CSSMI	0 min.
8.	Points pour information	30 min.
8.1.	Reddition de compte de la mesure 50762 – suivi CE de décembre	
8.2.	Clientèle et plan d'effectif	
9.	Formation virtuelle obligatoire des membres du CE	5 min.
9.1.	Publications Le Saviez-Vous n°3 et 4 ⁽¹⁾	
9.2.	Visionnement de la capsule complémentaire " Budget annuel d'un établissement "	
9.3.	Fiche thématique : Fiche 23	
10.	Information de la présidence du conseil d'établissement	5 min.
11.	Information de la personne représentante au comité de parents	5 min.
12.	Information de la présidence du conseil des élèves	5 min.
13.	Information de la direction	5 min.
14.	Information des enseignants	5 min.
15.	Information du personnel de soutien	5 min.
16.	Information du personnel professionnel	5 min.
17.	Varia	
18.	Levée de l'assemblée [®]	2 min.

Total : 2 h 09 min.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le 15 juin 2022.

Préparé par Madame Dominique Sévigny, directrice

Légende : [®] : Résolution
 (1) : Document joint
 (2) : Document remis séance tenante